

QUI EST RESPONSABLE DE LA SITUATION CHAOTIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ?

L'ampleur du manque de personnels est inédite. Les sureffectifs dans les classes sont généralisés !

La suppression de 1800 postes dans les lycées et collèges, alors que le nombre d'élèves augmente, entraîne mécaniquement des classes bondées et un manque de personnels jamais vu. Rappelons qu'en 10 ans, les effectifs des collèges ont augmenté de 182 000 élèves, en lycées de 180 000, soit une hausse de 13%. Dans le même temps le nombre d'enseignants du second degré passe sur la même période de 399 000 à 346 000 ! Alors, les personnels face à ces conditions de travail insupportables s'organisent : **au collège Jules-Ferry de Querqueville (50)**, personnels et parents dénoncent les sureffectifs en classe de 6^{ème}. Ils se sont adressés à l'IA et décident la grève. **Au collège des Aiguerelles (34)**, les personnels ont pris la décision en assemblée générale de se mettre en grève le lundi 6 septembre., car depuis 2017, les effectifs de l'établissement n'ont cessé de croître. Au collège B. Hendricks (84), les personnels avec leurs organisations syndicales SNFOLC, CGT et SNES décident la grève pour le 16 septembre pour obtenir moyens et création d'une classe.

Au **collège J. Jaurès de Clichy (92)**, où il manque 2,5 postes d'AED, un complément de service en technologie, un poste en Histoire-Géographie, en EPS, 20 collègues ont participé à l'heure d'information syndicale à la rentrée pour discuter de la situation et agir. Même chose au **collège F. Gaillard de Cognac (16)** où il manque 4 enseignants et où 21 professeurs, AESH et AED se sont rassemblés en HIS dès le 1^{er} septembre. A l'image de l'hôpital où plus de 1800 lits ont été fermés en 2020 en pleine crise sanitaire, partout il manque des professeurs, des CPE, des AED et des AESH. Les sureffectifs sont systématisés : parfois plus de 32 en collège, plus de 35 en lycée...

AU LIEU DE CRÉER DES POSTES, TOUTES LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE VISENT À CASSER L'ÉCOLE

Prenons la circulaire de rentrée, elle indique une priorité pour l'« École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ». Mais alors où sont les postes ? Et ce n'est pas prêt de s'arranger si on en croit les déclarations de J. Castex à l'issue du séminaire gouvernemental du 8 septembre puisque les créations de postes seront réservées aux territoires avec « dans les prochains mois [du] chantier de la réforme de l'État et des pouvoirs publics » avec un renforcement de l'État déconcentré. Dans l'Éducation nationale, l'annonce faite à Marseille, par le Président, de la création de « micro-collèges » et « micro-lycées », véritables établissements low-cost rompt avec l'égalité de traitement des élèves, des professeurs. A l'image du bac « maison », le ministre voudrait instituer à toute vitesse un « enseignement » correspondant aux dites réalités locales.

ALORS QUE LES PRIX À LA CONSOMMATION EXPLOSENT, L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE ET DES SALAIRES, UNE URGENCE

Le gouvernement devrait s'en souvenir : l'augmentation des prix, notamment du carburant, avait été l'un des déclencheurs de la crise dite « des gilets jaunes » en 2018. Pourtant, les salariés dont les personnels de l'éducation nationale sont confrontés à des difficultés encore plus importantes : augmentation du prix du gaz (+ 35 % depuis janvier 2021), de l'électricité (+ 12 % depuis 2019), de l'essence (+ 26 % depuis mai 2020), des loyers (+ 0,46 % depuis janvier 2021) ainsi que de certains produits de première nécessité, les pâtes alimentaires (+ 23%), le sucre (+ 10%), la charcuterie (+ 15%) etc. ... Alors que le ministre demande toujours davantage de travail aux personnels à salaire constant, beaucoup d'entre eux ne parviennent plus à boucler les fins de mois. Les AESH restent sous le seuil de pauvreté. Les propos de la ministre de la Transformation de la Fonction Publique qui se vante de ne pas avoir augmenté la valeur du point d'indice pour tous les fonctionnaires, sont plus que jamais insupportables. Et ce n'est pas le Grenelle de Blanquer qui promet que les enseignants auront 2000 € en... 2024 qui va permettre de s'en sortir.



Postes, sureffectifs, salaires, casse du Statut, seule la grève unie fera reculer ce gouvernement. Le SNFOLC invite les personnels à se réunir, à discuter dans l'unité, des moyens d'action contre les contre-réformes : « Nos organisations dénoncent l'ensemble de ces mesures qui tournent le dos à la priorité à l'éducation et cherchent à transformer en profondeur les métiers dans le sens de contraintes supplémentaires sur les personnels (...). Nous ne pouvons accepter de tels reculs. [...] Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail, [les organisations] appellent à se mobiliser dès la rentrée, à se mettre en grève le 23 septembre et à préparer la mobilisation interprofessionnelle » (FNEC FP-FO, CGT, SUD, FSU).

Un préavis de grève en septembre a été déposé.